



Direction Innovation Marketing Communication Service d'Ingénierie de Formation Pôle Développement

Caroline HOELVOET: choelvoet@inpi.fr - 03 28 36 33 93

# Certificat d'Animateur Propriété Intellectuelle (CAPI)

#### **Publics cibles**

- Partenaires du développement économique et technologique des entreprises et des centres de recherche : organismes consulaires, organismes publics, structures de développement local, incubateurs, services de valorisation...qui ont à accompagner la protection et la valorisation des innovations
- Chargés de mission, chargé d'affaires, conseillers techniques, consultants, animateurs technologiques ou économiques.

# **Objectifs**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les outils de propriété intellectuelle mobilisables pour gérer les besoins de leur structure, en liaison avec des spécialistes en propriété intellectuelle,
- Maîtriser les bases juridiques leur permettant d'assurer un rôle d'aide à la décision et d'orientation vis-à-vis des créateurs d'entreprises, PME, services R&D, universités, chefs de laboratoires et chercheurs... ainsi qu'un rôle d'interface vers les experts en propriété intellectuelle.

#### Durée

18 journées (126 h)

#### **Animation**

- Spécialistes en Propriété Industrielle d'entreprises
- Responsables de valorisation
- Conseils en Propriété Industrielle
- Avocats
- Consultants
- Ingénieurs et juristes de l'INPI

#### Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Echanges d'expérience
- Exercices pratiques
- Apports documentaires

### Nombre de participants :

Minimum: 14 personnes Maximum: 18 personnes

#### **Equipement**

Salles dimensionnées pour accueillir le nombre de stagiaires effectivement présents, équipées d'un vidéoprojecteur et de postes informatiques

#### Dates, lieux et horaires :

Septembre 2017 - Juin 2018 : INPI - Toulouse/Montpellier

**1ère journée du module :** 9h30 – 13h – 14h30 – 18h **journées suivantes :** 9h – 12h30 – 14h – 17h30

dernière journée : 08h30-18h00

# Programme détaillé

# **MODULE 1** – 2 jours – 21 et 22/09/2017 (TOULOUSE)

#### Panorama général de la Propriété Intellectuelle

- Propriété intellectuelle et industrielle
- Propriété littéraire et artistique
- Conventions Internationales
- Les offices (hors INPI)
- Présentation de l'INPI (missions, services)

# **Bases juridiques**

# **MODULE 2** – 3 jours – 18, 19 et 20/10/2017 (MONTPELLIER)

### Le droit d'auteur : généralités, historique et législation

- Définition
- Conditions de protection
- Titularité des droits
- Droits conférés
- L'exploitation des droits
- La défense des droits
- La protection Internationale

#### Les dessins et modèles

- Loi française
- Les moyens de protection à l'étranger
- Les droits conférés par l'enregistrement

## La marque

- Définition
- Conditions de protection
- Les exclusions de la protection
- Acquisition du droit en France
- Extension des droits
- Exploitation de la marque
- Atteinte à la marque
- La concurrence déloyale
- L'action en contrefaçon

### Les autres signes distinctifs

- La dénomination sociale
- Le nom commercial
- L'enseigne
- Le nom de domaine

## MODULE 3 – 2 jours – 23 et 24/11/2017 (TOULOUSE)

### Propriété intellectuelle et propriété industrielle

Le brevet d'invention

Les conditions de brevetabilité

La liberté d'exploitation

Le titulaire des droits

La procédure de délivrance en France

## **MODULE 4** – 2 jours –15 et 16/01/2018 (MONTPELLIER)

# Le droit de priorité Les voies nationales/régionales Le brevet européen

- La délivrance d'un brevet EP
- Le brevet Unitaire

#### **PCT**

- Dépôt
- Rapport de Recherche Internationale + Opinion écrite
- Publication
- Examen préliminaire international
- Ouverture des phases nationales

# La défense des droits

- Protection conférée par le brevet
- Droit d'agir ?
- Pourquoi agir
- Objet contrefaisant
- Acte(s) de contrefaçon
- Moyens de défense
- Sanctions de la contrefaçon
- Preuve de la contrefaçon

### MODULE 5 – 3 jours – 14,15 et 16/02/2018 (TOULOUSE)

#### Les principaux outils de recherche utilisés dans les bases de données brevets

- L'information brevet
- Les sources d'information
- Méthodes de recherches
- Les classifications, CIB, ECLA
- Identification des codes de classement

#### Savoir faire

- Caractéristiques du Savoir-Faire
- Sources légales
- Formalisation
- La licence du Savoir-Faire
- Risques judiciaires

# Gestion de portefeuille Pl

- L'usage de la Pl
- Définir sa stratégie
- Les coûts
- La déclaration d'invention
- Le criblage de l'innovation

### **MODULE 6** – 2 jours – 15 et 16/03/2018 (MONTPELLIER)

Les cahiers de laboratoire Les créations de salariés Les accords de confidentialité

Les accords touchant au titre : cession, licence

Les contrats de recherche

- Textes applicables : Droit français ; Droit communautaire
- Contrats de Consortium
- Règlement européen No. 1217/2010 du 14 décembre 2010 sur les accords de R&D
- Principales clauses
- Rupture des pourparlers

## MODULE 7 – 2 jours – 12 et 13/04/2018 (TOULOUSE)

## Management de la PI et du transfert de technologie Management stratégique de la PI et R&D « market pull »

- Stratégies de PI
- Contrats de R&D, modalités de la recherche collaborative
- Les acteurs de la recherche

# Autres techniques de transfert de technologie

- Techno push
- Création d'entreprise
- Exercice : préparation d'une feuille de route

# **MODULE 8** – 1 jour – 17/05/2018 (MONTPELLIER)

Training examen final: mise en situation d'examen à partir des annales

### **MODULE 9** – 1 jour – 15/06/2018 (TOULOUSE)

Examen final : épreuve écrite puis épreuve orale

#### Modalité d'évaluation

- Remise d'une attestation de présence aux participants
- Envoi d'une copie des feuilles d'émargement à l'employeur
- Evaluation des connaissances et délivrance du certificat :
  - > Chaque module fait l'objet d'une évaluation des connaissances
  - Un examen final clôture le cursus
  - Un règlement des épreuves d'évaluation et des conditions de délivrance du certificat par l'INPI est remis aux participants
- Evaluation de la satisfaction des participants